

Séance du 17 avril 2026

| Nombre de membres | | |
|--------------------------------|-------------|-----------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Ayant pris part à la délibération |
| 27 | 27 | 27 |

L'an deux mil vingt-six le dix-sept avril à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE ROIDE - VERMONDANS, régulièrement convoqué en date du 4 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Eric BOONE, Maire

DATE DE CONVOCATION :
4 avril 2026

Délibération N°2026.04.14

OBJET :
Compte de gestion 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le
Et publication ou notification du

Présents : Eric BOONE, Patrick ROY, Anaïs CHOULET, Philippe PEROZ, Pamela LACHAT, Gilles GRUT, Christiane KLINGUER, Philippe PROST, Marie-Josèphe PIQUEREY, Dominique GUENOT, Fanny VOLTOLINI, Théophile HAHLING, Marine JACQUET, Philippe ZATTARIN, Marion MAILLARD, Thibaud DEFRANOUX, Anaïs GUILLEMIN, Yoann DAUCOURT, Sophie FICHET, Thierry BRUN, Quentin DECHAUX, Laurence EMONIN, Serge SPIZZO, Sophie LAROCHE, Walter PLANÇON, Anaïs GRADOZ.

Procurator : Emilie VIGEZZI donne procuration à Christiane KLINGUER.

Secrétaire de séance : Dominique GUENOT

Le Maire informe que le Compte de gestion 2025 du budget principal est conforme au Compte administratif correspondant.

Après examen des titres recouverts et des mandats émis et contrôle du Compte de Gestion du budget dressé par Monsieur le Comptable du Trésor et receveur de la Commune de Pont-de-Roide-Vermondans, pour l'exercice 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité déclare que le Compte de gestion 2025 du budget principal, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait à Pont-de-Roide-Vermondans, le 20 avril 2026
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Eric BOONE

